l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire

avec le FEDER

Les espèces exotiques envahissantes et leur gestion dans le bassin Loire-Bretagne

© FCEN/PHONALYS

Juin 2013

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plateforme eau, espaces, espèces

Conservatoires d'espaces naturels La Fédération

Contexte

Les proliférations d'espèces exotiques envahissantes posent des problèmes de plus en plus importants tant pour les écosystèmes que pour les usages des milieux où elles se développent. Cause de régression de la diversité biologique par la banalisation des milieux et la compétition avec les espèces autochtones, elles sont considérées comme l'une des causes les plus importantes de la perte de la biodiversité dans le monde. En Europe, on considère que les coûts associés à leurs impacts s'élèvent à plus de 12 milliards d'euros par an (UICN, 2012). Ces trente dernières années, le nombre d'espèces exotiques introduites a augmenté de plus de 76 % (Science, 2010)… Avec le risque que certaines d'entre elles se révèlent être envahissantes, au même titre que les Jussies, la Renouée ou l'Ambroisie, qui causent de nombreux problèmes tant économiques que sanitaires sur le territoire métropolitain et en Europe. Pour mille plantes introduites, on considère qu'une seule deviendra invasive (Williamson, 1986).

La recherche s'intéresse aux processus des invasions biologiques depuis les années 1980 où les premières proliférations d'espèces introduites ont mobilisé les médias, mais de nombreuses questions posées par les gestionnaires restent encore sans réponse. Les avancées dans ce domaine restent cruciales pour mieux comprendre et améliorer la prise en compte des risques et adapter les pratiques. Les cas de prolifération d'espèces exotiques se multiplient en effet, avec des impacts déjà considérables pour les systèmes insulaires, et sans doute encore sous-évalués pour les territoires continentaux.

Face au développement des espèces exotiques envahissantes, il est nécessaire de trouver des réponses adaptées en matière de gestion. Pour avoir les plus grandes chances de succès à l'échelle du bassin, il est nécessaire de coordonner et d'articuler les efforts de manière hiérarchisée suivant les espèces et les territoires.

Définitions

«Une invasion biologique est un phénomène de prolifération d'espèces introduites qui envahissent un territoire et y causent des nuisances. » (UICN).

« Une espèce animale ou végétale est qualifiée d'exotique envahissante ou invasive dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires. » (Groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, 2013).

La Jussie à grandes fleurs, l'une des espèces exotiques envahissantes mobilisant le plus d'efforts de gestion dans les milieux humides du bassin Loire-Bretagne.

L'hydrocotyle fausse-renoncule est une espèce encore émergente dans le bassin Loire-Bretagne. Repérer les stations et gérer les milieux où elle se développe doit y être une priorité des actions de lutte.

Échanger

Le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Dans le bassin Loire-Bretagne, les espèces exotiques envahissantes posent un problème croissant. Avec un réseau hydrographique de 135 000 km dont 105 000 km pour la Loire et ses affluents, ce bassin présente de grandes richesses naturelles patrimoniales à préserver.

Les milieux aquatiques, particulièrement touchés et faisant l'objet d'efforts pour l'atteinte d'un bon état tel que défini par la Directive-cadre sur l'eau (DCE) de 2000, ont vu développer de nombreux projets de restauration et d'entretien depuis une décennie. Devant la part croissante de la gestion de ces espèces dans ces projets et la multiplication de travaux pilotes, il a été décidé en 2002 de créer un groupe de travail à l'échelle du bassin de la Loire pour favoriser la coordination sur cette problématique. Ce groupe de travail est formé par les coordinateurs des groupes de coordination territoriale (régions et grands bassins versants), des scientifiques (Agrocampus Ouest, Inra, IRSTEA, CNRS), des représentants des collectivités, ainsi que des partenaires techniques et financiers participant aux travaux.

Financé depuis 2007 dans le cadre du plan Loire grandeur nature avec des fonds Feder et animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ce groupe a pour but de faciliter les échanges sur les démarches des groupes de coordination territoriale, concernant les travaux des gestionnaires et le partage des connaissances (biologie et écologie des espèces, techniques d'intervention). Il a aussi pour objectif de produire des outils partagés réalisés en commun (guides, notices, expositions…).

Sur la période 2007-2013, les travaux du groupe et son animation ont permis de proposer aux gestionnaires du bassin Loire-Bretagne des fiches de relevé, de suivi de chantier et une liste d'espèces prioritaires et émergentes. Ont aussi été produits des outils d'information : un manuel de gestion, un guide d'identification et une exposition itinérante, et communiqués réguliers par l'intermédiaire d'une lettre d'informations.

Le site internet du Centre de Ressources Loire nature centralise les actualités et met également à disposition grâce à une base documentaire, tout document relatif aux espèces exotiques envahissantes pouvant intéresser les gestionnaires. Il comporte des pages spécifiques sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.

Les groupes d'animation territoriale dans le bassin Loire-Bretagne

Le bassin Loire-Bretagne comporte des groupes de coordination et d'animation territoriale, qui jouent un rôle intégré et complémentaire au groupe de bassin. À ce titre, ils bénéficient également de financements dans le cadre du plan Loire.

L'édition de documents ciblés permet de communiquer avec les acteurs du territoire pour améliorer les connaissances et la mise en réseau des gestionnaires du patrimoine naturel, comme ici une plaquette d'information éditée en Auvergne (CEN Allier, 2013).

Ces groupes ont pour buts principaux de coordonner la collecte de données sur les espèces exotiques envahissantes, d'organiser les échanges et le partage d'information à l'échelle de leur territoire, tout en participant aux travaux du groupe de bassin Loire-Bretagne. Leurs réalisations vont cependant bien au-delà. Il s'agit notamment de répondre aux demandes pratiques des gestionnaires sur leurs territoires et de leur fournir des interfaces de cartographie opérationnelles. Des travaux scientifiques spécifiques et des formations adaptées, par exemple, sont également organisés par ces groupes d'animation territoriale :

- en région Auvergne : le Groupe régional Auvergne des plantes exotiques envahissantes (GRAPEE) ;
- en région Centre : groupe de travail « plantes invasives en région Centre » ;
- en région Poitou-Charentes : un Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes aquatiques (ORENVA) ;
- en région Pays de la Loire : comité régional en Pays de la Loire ;
- dans le département de la Loire : groupe de travail en département de la Loire ;
- sur le bassin versant de la Vienne : Groupe de travail plantes aquatiques invasives du bassin de la Vienne.

En outre, une collaboration avec des représentants de la Bretagne permet de faire le lien avec l'ensemble des territoires du bassin Loire-Bretagne.

Gérer

Carte de répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise en région Centre (CBN BP Centre, 2012).

Inventaires

Connaître la répartition des espèces exotiques envahissantes permet d'avertir de l'arrivée de nouvelles espèces, et de savoir où elles progressent. Dans le cadre des groupes d'animation territoriale du bassin Loire-Bretagne, le partenariat entre les gestionnaires (Conservatoires d'espaces naturels, syndicats de rivière, fédérations de pêche, etc.), les scientifiques et les Conservatoires botaniques nationaux permettent de faire progresser ces connaissances.

Dans le cadre du groupe de travail « plantes invasives en région Centre » piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, la répartition des plantes de la « liste des espèces végétales invasives de la région Centre » est diffusée à tous les acteurs gestionnaires de la région. Le document, synthétisant l'ensemble des cartes, rappelle également la liste hiérarchisée de ces espèces.

Mise en place de chantiers

La planification et le cadrage des chantiers de gestion des espèces exotiques envahissantes sont particulièrement importants. Ils permettent d'éviter l'accroissement des coûts induits, sur place et dans le temps. Trop souvent en effet, le début de chantiers de gestion est repoussé par manque d'informations sur l'espèce ou sur ses impacts, mais aussi par manque de programmation préalable. Il est pourtant nécessaire d'entreprendre ces travaux dès que possible pour éviter l'accroissement presque exponentiel des coûts induits, et des coûts de gestion. Décider d'intervenir dépend souvent des moyens financiers et humains à disposition des acteurs des milieux et espaces naturels. Selon les espèces et les aspects de leur écologie tels que leur reproduction (végétative, par graines), des moyens d'éviter leur dissémination à la suite des travaux doivent être mis en place. De nombreux exemples de chantiers de gestion sont disponibles dans les documents produits en collaboration avec le groupe de travail du bassin Loire-Bretagne (Manuel de gestion 2010, site internet du Centre de Ressources Loire nature).

© A. Cenillon/CG9

La mise en place de filets à maille fine lors de chantiers comme ici pour la Jussie, permet d'éviter la dissémination de boutures flottantes qui pourraient se réimplanter plus loin, et être à l'origine d'autres foyers de prolifération.

© S. Hudin/FCEN

Les espèces invasives avérées qui sont encore peu présentes dans un territoire doivent y faire l'effort d'inventaires les plus précis possibles.

Information

Mieux comprendre les processus de l'invasion biologique, apprendre à reconnaître les espèces présentes et potentielles, sensibiliser le grand public, sont tout aussi importants pour mieux gérer les espèces exotiques envahissantes. Ces aspects font également partie des programmes d'actions portés par les gestionnaires des milieux dans le bassin de la Loire.

Le CPIE des Pays Creusois (Creuse, région Limousin) a développé un projet innovant pour sensibiliser le public tout en mettant en place un système fondé sur le bénévolat pour la collecte de données sur ces espèces, en collaboration avec le Conservatoire botanique national du Massif central (58 bénévoles formés à ce jour et 47 % du territoire inventorié grâce à leur participation). L'implication du public améliore la sensibilisation aux invasions biologiques.

La formation et le suivi sur la lutte et la prévention contre les plantes exotiques envahissantes réalisés par une animatrice chargée de projets permettent de mobiliser les habitants du territoire.

Identifier et hiérarchiser

© CBNBF/F. Refait

La crassule de Helms est une espèce émergente dans le bassin de la Loire, c'est-à-dire que seul un petit nombre de foyers de développement ont été signalés. La présence de cette espèce dans les milieux naturels doit faire l'objet d'interventions rapides.

Les espèces exotiques envahissantes présentes dans le bassin Loire-Bretagne sont variées et touchent les divers milieux terrestres et aquatiques. Néanmoins ce sont les plantes aquatiques qui ont fait l'objet de la plus forte attention, en particulier les jussies, les élodées de Nutall et du Canada, ainsi qu'ensuite l'égérie dense et le myriophylle du Brésil. Ces espèces aquatiques sont présentes aujourd'hui dans la plus grande partie du bassin, de même que des espèces terrestres comme les Renouées asiatiques qui envahissent les berges et forment des fourrés impénétrables. D'autres espèces restent souvent méconnues du public, comme l'érable négundo, le robinier faux acacia et l'ailanthe, qui transforment les habitats des vallées alluviales et fragilisent les berges face aux variations des niveaux d'eau. La vallée de la Loire est particulièrement touchée. Leurs impacts sont donc physiques et vont bien au-delà du simple changement de composition des communautés biologiques…

De nombreuses espèces exotiques émergent à présent dans nos milieux naturels. Introduites dans les jardins et les mares, elles se disséminent et prospèrent. Pour quelques-unes d'entre elles, le risque d'invasion est avéré car elles ont prouvé leurs capacités de nuisance dans des territoires voisins. Elles doivent donc faire l'objet de tous les efforts des gestionnaires pour empêcher leur dispersion. D'autres espèces exotiques doivent être surveillées quant à leur comportement dans nos milieux.

Devant la multiplicité des espèces et le besoin de hiérarchisation, il existe une liste d'espèces exotiques envahissantes priorisées à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (2002, 2008) et des listes régionales.

Vers une stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin de la Loire et le plan Loire grandeur nature ont permis la mise en place d'un réseau de gestionnaires et d'experts. Les travaux du groupe durant la troisième phase du plan Loire (2007-2013) ont répondu aux objectifs qui avaient été fixés pour cette période, et ont permis l'émergence d'une véritable coordination sur la problématique des espèces exotiques envahissantes dans le bassin Loire-Bretagne.

À partir des outils et réflexions mis en place, il a été décidé d'élaborer une stratégie pour renforcer l'intégration de la problématique à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Cette stratégie prend en compte les travaux en cours des groupes d'animation territoriale du bassin pour l'élaboration de stratégies locales, ainsi que les travaux au niveau national et européen.

Parmi les pistes dégagées, ressortent notamment les points suivants :

- le renforcement de l'animation de bassin et des groupes de coordination pour permettre un soutien technique aux gestionnaires ;
- l'amélioration de la connaissance sur les espèces exotiques envahissantes et la mise en place de moyens d'intervention sur les espèces émergentes ;
- la prise en compte des espèces exotiques animales qui constitue également une problématique importante ;
- le renforcement des actions de sensibilisation et de communication.

L'élaboration de la stratégie a commencé fin 2011 et sa validation doit avoir lieu au cours du second semestre 2013. Son contenu doit également alimenter les propositions pour les suites du plan Loire à partir de 2014.

Changement climatique et Trame verte et bleue

La problématique des espèces invasives complique d'autant plus la prise en compte des changements climatiques et du rétablissement de connexions entre les milieux naturels dans le cadre de la Trame verte et bleue. Elles peuvent en effet en profiter largement et compliquent d'autant plus la préservation des services rendus par nos écosystèmes. Le risque « espèce exotique envahissante » doit donc être pris en compte dans la mise en place des trames aux différentes échelles de territoire.

© CBN_BP/S. Nobilleau

Les jussies (ici la jussie à grandes fleurs), sont parmi les premières espèces exotiques envahissantes à avoir présenté des proliférations très difficilement contrôlables dans nos territoires. Au vu des dégâts et des coûts économiques engendrés, ces deux espèces (jussie à grandes fleurs et jussie rampante) sont les seules à faire l'objet d'un décret d'interdiction de vente et de transport (L411-3).

l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire

Le plan Loire grandeur nature et les plantes exotiques envahissantes

© L. Rabin/FMA

Dans le cadre de la troisième phase du plan Loire grandeur nature (2007-2013) et au travers de la plate-forme « eau, espaces, espèces », la préservation des espèces et des milieux ainsi que la réduction des risques dus aux espèces invasives sont affichés comme une priorité. La gestion coordonnée, le partage des connaissances sur les plantes invasives, la mise en place d'un réseau de surveillance et d'une lutte proportionnée aux problèmes identifiés figurent dans les documents de mise en œuvre du contrat de projets interrégional Loire et de la mesure 32 du programme opérationnel FEDER Loire : « La démarche d'excellence autour de l'innovation et l'expérimentation sur des problématiques environnementales plurirégionales ».
L'accent est mis en particulier sur l'importance des réseaux d'acteurs, de la mutualisation des outils et des liens avec la recherche, à l'échelle du bassin.

Exposition
Une exposition itinérante « Espèces Exotiques Envahissantes » sur 11 panneaux a été élaborée par le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Disponible sur réservation et avec conventionnement, elle est également reproductible (plus d'informations sur le site du Centre de Ressources Loire Nature).

Pour toute information sur les plantes aquatiques envahissantes du bassin de la Loire vous pouvez contacter :

Bassin Loire-Bretagne

Stéphanie Hudin
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Tél. 02 38 24 55 03
stephanie.hudin@reseau-cen.org

Plate-forme Eau, espaces, espèces

Cécile Costes
Agence de l'eau Loire-Bretagne
cecile.costes@eau-loire-bretagne.fr

ORENVA Poitou-Charentes

Léna Rabin
Forum des marais atlantiques
Tél. 05 46 87 08 00
lrabin@forum-marais-atl.com

Région Pays de la Loire

Roland Matrat
DREAL Pays de la Loire
Tél. : 02 40 99 58 56
roland.matrat@developpement-durable.gouv.fr

Région Auvergne

Sylvie Martinant
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Tél. : 04 73 63 18 27
sylvie.martinant@espaces-naturels.fr

Site Internet

Centre de Ressources Loire nature
www.centrederessources-loirenature.com

Région Centre

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
Tél. : 02 38 77 02 72
siege.orleans@cen-centre.org

Département Loire

Émilie Moine
Pôle relais Plantes invasives
CPIE Monts du Pilat
Tél. : 04 77 40 01 40
emilie.moine@cpie-pilat.fr

Bassin Vienne

Anne-Charlotte Jean
EPTB Vienne
Tel : 05 55 06 39 42
ac.jean@eptb-vienne.fr

Document rédigé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Plan Loire Grandeur Nature
Plateforme eau, espaces, espèces
Conservatoires d'espaces naturels La Fédération
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public Loire
Ce document est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le fonds européen de développement régional.

© FROMATIQUES ÉDITIONS – Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées.